VOL. LIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 28 MAI 1924 — No. 27

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST [illegible] ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes [illegible]ications concernant le journal [illegible] primerie devront etre adressees

Le Manitoba
Publie par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Telephone : 1235

COUPS DE PLUME

La fête de Dollard a été célébrée magnifiquement dans la ville de St-Boniface.

L'enfance, la jeunesse et l'âge mûr se sont réunis pour chanter en un choeur puissant l'exploit du Long Sault, le martyr de Dollard et de ses compagnons.

L'exemple de ces héros doit être constamment tenu devant les yeux de notre peuple.

Avant la bataille Dollard et ses compagnons se sont agenouillés devant la croix du Christ et ils ont prié Dieu.

Au moment précis où une nouvelle race se fait pour enlever le crucifix des murs de l'école et pour empêcher les enfants d'implorer la bénédiction de Dieu sur les travaux de la classe, cette image de Dollard et de ses braves se dresse à point pour indiquer à notre peuple la route du devoir et le chemin de l'honneur.

Tous, petits comme grands, grands comme petits pourraient profiter de cette lumineuse leçon de l'acte religieux et patriotique.

* * *

Ce que l'on a appelé la cause Doucet a fait long feu.

Il y aura appel, dit on.

Sans vouloir préjuger le résultat de cet appel, il nous est cependant permis d'espérer que la mèche ne reprendra pas feu.

La leçon à tirer de cet incident est si claire qu'il nous semble inutile de la déclarer.

Soyons sages et prudents dans nos mouvements; n'allons pas risquer la grande cause par des actes futiles bien que légaux.

La concession n'est pas permise sur un principe; le sacrifice dans un detail peut être méritoire.

* * *

Les élèves des éléments latins du Collège de St-Boniface ont donné la semaine dernière une magnifique séance de classe.

Il nous fait plaisir de féliciter les enfants qui ont joué sur la scène comme des petits hommes; mais nous avons double plaisir en offrant au professeur le Rév. Père Gauthier l'expression de la sincère reconnaissance des parents pour le zèle et le dévouement qu'il déploie dans l'exercice de ses fonctions d'éducateur.

Nous sommes fiers du Collège de St-Boniface.

* * *

Nous offrons nos sincères condoléances aux membres de la famille Muller dans le malheur qui vient de les frapper par la mort de leur mère Madame Muller.

Chrétienne exemplaire elle laissera parmi ses amis le souvenir des plus belles et des plus solides vertus.

* * *

Il nous fait plaisir de constater l'établissement de plusieurs industries nouvelles dans la ville de St-Boniface.

C'est un gage d'espérance dans le développement futur de notre ville.

Nous avons raison de croire que nous entrons dans une ère nouvelle; les beaux jours nous reviendront; avec la patience et le travail nous reprendrons le terrain perdu depuis quelques années.

Nous goûtons d'autant plus cette renaissance qu'il y a quelques années, au moment où le temps semblait le plus sombre, nous avons [illegible] même dans les colonnes du "Manitoba" exprimé notre pleine confiance dans l'avenir, nous avons alors prédit ce qui arrive aujourd'hui et nous avons demandé à nos amis [illegible] pas perdre courage.

[illegible]

[illegible]

UNE TRAGEDIE DANS LA TRANSPORTATION

PAR L'HONORABLE ROBERT ROGERS

[illegible]

[illegible] 1918 [illegible] de l'Acte des Mesures de Guerre (War Measures Act) [illegible] "Acte des Mesures de Guerre" [illegible] 1919 [illegible] Comité Spécial [illegible]

"A" du Swnat, un Acte pour Consolider l'Acte des Chemins de fer. Selon le rapport officiel, cette clause fût présentée à ce Comité par le Ministre des Chemins de fer et des Canaux d'alors qui dit au Comité:

> "J'ai ici une clause rédigée à ma demande par le Président de la Commission des Chemins de fer".

D'après le rapport officiel, la nécessité de cette clause fut expliquwe comme suit par l'honorable Dr. Reid:

> "Toute la difficulté ici, est que nous ne pourrons pas garder les taux comme ils le sont, à cause de ce Manitoba et cette affaire de Crow's Nest."

Apparemment aucune mention ne fut faite des contrats de Grandview et d'Edmonton.

Le jour suivant, quand l'affaire vint sur le tapis, et que l'honorable Dr. Reid proposa l'adoption de la clause, M. Mowatt, député de Toronto, posa, à dessin, cette question:

> "Est-ce que c'est à la suggestion du Président de la Commission des Chemins de fer?"

Ce à quoi l'honorable Dr. Reid répliqua:

> "Je veux bien le croire".

M. Mowatt:

> Alors il a dû trouver des occasions où il en avait besoin."

Et la vérité, c'est que la Commission n'a pas plus le droit, sous son contrat, d'intervenir dans les droits de contrat du Manitoba, que ne l'aurait une Commission de Chemins de fer composée de grands farceurs.

En 1922, on nous nomma un Comitw Spécial de la Chambre des Communes pour étudier le coût de transport des chemins de fer. Le point de danger, pour ce Comité Spécial, était évidemment le contrat du Manitoba, de même que celui que fit le Gouvernement du Dominion pour la construction de la ligne de Grandview à Edmonton, comme on le voit clairement par ce fait: Bien que 10 minutes à peine après que le Comité se fût mis au travail, une motion fût votée de mettre au rapport le contrat du Manitoba, pour une raison qu'on a jamais expliquée, on accorda aucune place dans le rapport au contrat du Manitoba, et à peine fut-il fait mention du contrat de Grandview et Edmonton.

Toutefois, le rapport de ce Comité Spweial n'était pas sans intérêt, cet intérêt commençant avec une déclaration au Parlement de l'honorable M. Kennedy, alors Ministre des Chemins de fer, qu'il avait discuté les réductions de taux avec les corporations de Chemin de fer, qui étaient consentantes de faire une réduction sur le grain et les produits du grain, de même sur certaines autres marchandises indispensables. Naturellement, les corporations de chemin de fer étaient prêtes et désireuses de faire des réductions de taux sur le grain, pour l'excellente raison que, la Commission des Chemins de fer s'étant surmenée pour élever les taux au point qu'ils l'étaient en 1921, un grand nombre de fermiers dans la Saskatchewan ne battirent pas leur grain parce que les prix qu'ils en auraient eus n'eussent pas été suffisants à payer les taux de fret élevés pour Fort William ou Port Arthur. Dans des cas, les agents des compagnies de chemin de fer exigèrent le paiement d'avance du fret du grain pour Fort William, de peur que le prix obtenu n'en fût pas suffisant à payer le coût de transport.

D'après des Jugements, Ordres, Règlements et Décisions de la Commission des Chemins de fer, datés d'Ottawa, 5 juillet 1922, M. Beatty présenta à ce Comité la liste suivante de marchandises de nécessité, sur lesquelles [illegible] de mettre une réduction:

> Grain et produits de grain, produits de [illegible], [illegible], matériaux de construction, [illegible], [illegible], plâtre, patates, [illegible], [illegible], [illegible] de fil de fer et ferraille, [illegible], [illegible] et ballots.

[illegible] le Comité Spécial décida, avec l'aveu [illegible] des compagnies de chemin de fer, de réduire les taux sur le grain [illegible] de ceux de Crow's Nest Pass.

[illegible] le Comité Spécial ne poursuivit pas l'enquête jusqu'à rechercher quelles réductions nouvelles on [illegible] faire, mais fit cette recommandation, que

> "Le Bureau des Commissaires des Chemins de fer devrait porter son attention le plus vite possible aux marchandises de nécessité sur lesquelles on peut mettre une réduction."

Quelques jours plus tard, la Commission des Chemins de fer [illegible] après recherche très minutieuse, [illegible] que la réduction sur toutes les marchandises [illegible] par M. Beatty ne serait que de 7 et demi [illegible]

[illegible] M. Lanigan, dans une déclaration [illegible] Comité Spécial, offrant une réduction de [illegible] sur les commodités de nécessité [illegible] M. Beatty cependant la réduction de 7 et demi [illegible] par la Commission des Chemins de fer [illegible] une réduction estimée à quelque $1,000,000

On ne donna apparemment aucune attention aux innombrables marchandises pour lesquelles l'Ouest Canadien paie 40 et 50 pour cent de plus qu'en 1917.

Peut-on s'étonner que M. Beatty, dans ses discours, vante le travail de la Commission des Chemins de fer comme ayant été expédié avec grande habileté et diligence, et condamne en même temps toute alternative qui fixerait les taux pour ce qu'il se plait à appeler "l'opportunisme politique"? Evidemment on peut trouver cette "habileté et diligence" de la Commission des Chemins de fer, et en appelle tant à M. Beatty, dans les Jugements et Décisions Offciels du 5 juillet 1922, où la Commission voit à ce que la pensée de M. Beatty soit exécutée à la lettre, et aussi, que sa compagnie ne perde pas un six-pence de plus, dans les réductions de taux, qu'il ne l'a lui-même voulu.

On peut appeler les taux équitables de transport, taux d'opportunisme politique ou toute autre chose, mais il nen demeure pas moins que si l'on veut arracher le Canada de l'abîme de sa situation actuelle, l'injustice dans le coût de transport, installée par notre Commission de fer actuelle, au méjris de l'équité et de la justice au sujet d'accords et de contrats solennels, qui avaient acheté et payé des taux équitables, cette injustice, exige l'attention des Canadiens.

L'équité, la justice, protectrice des contrats et des pactes solennels, sacrés, a été pour des siècles, l'étoile conductrice et la mère de tous les Parlements. Le même grand principe fut toujours cette étoile conductrice de notre Parlement canadien, de notre peuple canadien. Je connais ce Parlement, et je sais, qu'avec la pleine connaissance de tous les faits, ce Parlement de 1922, en temps de paix, n'aurait pas même essayé ou pensé d'employer une puissance tyrannique au nom de Sa Majesté le Roi, par son droit à ce Parlement, de détruire les contrats et les pactes que lui-même donna pouvoir de conclure en accord avec Sa Majesté le Roi, à la Province du Manitoba. Agir autrement, signifierait qu'à l'avenir, il sera entendu que, aucun contrat, conclu mutuellement par deux parties contractantes se donnant mutuelle confiance, n'aurait de valeur ou d'effet, même si ces contrats ont l'approbation et la sanction de Sa Majesté le Roi, représenté par le gouvernement et le Parlement du Canada.

LES DESSOUS D'UNE ELECTION

D'où venait l'argent.

Des documents précis nous permettant de dire qu'on ne faisait pas seulement des voeux en Allemagne pour le succès des radicaux et des socialistes français aux dernières élections, et pour la chute de M. Poincaré, on y travaillait encore d'une façon effective pour l'envoi de fonds destinés à soutenir la propagande socialiste.

C'est ce qui explique ce revirement subit de l'opinion en France et cette soudaine poussée d'un certain nombre de journaux avancés dont les dépenses, par ce temps de papier cher, autorisaient toutes les hypothèses.

Ce ne sont plus maintenant des hypothèses, les preuves de cette collaboration pécuniaire de l'étranger existent, et ce sont les organes socialistes eux-mêmes qui se sont chargés, dans leur polémique, de nous l'apprendre.

Naguère, "L'Hmanité" accusait d'opérateurs malhonnêtes un journal radical socialiste de Paris, organe du bloc des Gauches. Ce dernier a riposté par la plume d'un dissident du socialisme qui, nourri dans le sérail en connait les détours. "Il y a trop de nouveaux riches du communisme, écrivait-il, j'ai eu souvent la tentation de produire des faits, des dates, des chiffres. Je sais bien des choses. Je connais les budgets où ils émergent et les besognes qu'on exige d'eux."

Quels étaient ces budgets? Un autre journal, "La Parole Libre", les précisait en ces termes: "Il y a de nouveau en France des stipendiés de l'étranger. Ils sont à l'extrême gauche."

Mais "L'Humanité" au lieu de se défendre, ce qui paraissait difficile, a riposté à son confrère radical socialiste par des insinuations menaçantes, en lui demandant à son tour, à quelles caisses le bloc des Gauches avait fait appel pour les dernières élections.

De part et d'autre on s'est posé des questions et ce sont les socialistes étrangers qui ont pris le soin d'y répondre. En Belgique, M. Vandervelde a fait voter par le Conseil socialiste belge un ordre du jour où il est dit que "les élections législatives françaises de mai 1924 intéressent pas seulement les socialistes de France, mais l'Internationale toute entière, et que tous les partis socialistes, dans ces conditions, avaient pour devoir d'apporter une aide effective aux travailleurs français en lutte contre la politique du Bloc national."

Mais ce qui est encore plus significatif, c'est l'appel lancé à Vienne, à Berlin et à Londres, aux socialistes de ces pays par les deux secrétaires de la IIe Internationale, dont est M. Tomshaw, ministre du travail, dans le cabinet de M. MacDonald. C'est là un petit détail que le premier anglais a oublié de signaler dans ses lettres à M. Poincaré.

(A suivre en page 4)

LE PATRIOTISME DE CLASSE

Nous sommes en [illegible] chacun fait sa cour au peuple souverain. Chaque [illegible] cherche par quelle [illegible] il pourra [illegible]. Les meilleurs eux-mêmes [illegible] sympathiques à la foule [illegible] ses goûts et [illegible] démocratie. [illegible] déclarer que la guerre avait supprimé les classes sociales et [illegible] ses [illegible] naturellement. Quelle folie! C'est à peu près comme si [illegible] en parlant d'un homme [illegible] ses organes ont cessé. [illegible] le cœur et [illegible] cette perfection d'être pareils [illegible] de ces organismes primitifs [illegible] ne sont en réalité qu'un tube digestif.

La nécessité de faire face à l'invasion allemande a uni toutes les classes de la société française dans un même sursaut de patriotisme. Elle les a rapprochées. Elle a fait cesser leur antagonisme mais elle n'a pu, en aucune façon supprimer leurs caractères, ni effacer leurs lignes de démarcation car la nature même s'y oppose. Tant qu'il y aura une civilisation une société, il y aura des classes. Le jour où elles disparaîtraient [illegible] ment, ce serait l'anarchie. C'est à dire la fin de tout ordre, de toute production, une stagnation intellectuelle équivalant au retour de la barbarie. Une société où il n'y aurait que des hommes parfaitement égaux serait absolument semblable aux troupeaux d'animaux.

C'est le goût des simples de vouloir façonner le monde à leur image. Il leur semble que ce qui est différent d'eux-mêmes insulte à la nature. Le rêve socialiste, c'est que tout le monde travaille huit heures par jour, que l'univers ne soit plus qu'un vaste atelier ou un vaste assemblage d'ateliers qui échangent leurs produits. Organisation si chimérique et si peu conforme aux faits qu'elle ne pourrait être imposée que par la force et ne durerait qu'autant que la force qui l'aurait imposée.

[illegible] la nature des choses [illegible] ordre tout différent Balzac l'a vu et l'a noté. La société fait de l'homme, suivant les milieux où son action se déplace, autant d'hommes différents qu'il y a de variétés dans la zoologie. Les différences entre un soldat, un ouvrier, un administrateur, un avocat, un oisif, un savant, un homme d'Etat, un commerçant, un marin, un poète, un pauvre, sont [illegible] plus difficiles [illegible] aussi considérables que celles qui [illegible]

[illegible]

(A suivre en page

LE PATRIOTISME DE CLASSE

(Suite de la page 1)

fets ont été aussi soudains que violents, aussi passagers que puissants. Cette fraternité née dans la souffrance partagée a pu faire naître de belles et fécondes collaborations, scellées par une connaissance plus exacte des vertus et des mérites de chaque caste; en d'autres circonstances, ces rapprochements ont eu des conséquences incertaines et parfois tragiques. C'est qu'il faut du temps et des étapes pour réaliser ces transferts de classe qu'...

[illegible]

[illegible]

PAUVRE ETAT DE SANTE

[illegible]

Les Résultats du Retard Apporté à Décréter l'Embargo.

Au Directeur —

Monsieur —

Dans le dernier numéro du "Paper Trade Journal" de New-York, on lit l'avis suivant:

"La St. Regis Paper Company" a décidé de suspendre l'exécution de ses plans pour l'érection d'un moulin à papier au Canada. La Compagnie a fait récemment l'acquisition d'un emplacement près de Québec et elle possède des limites très étendues dans la province. Elle va continuer d'expédier son bois de pulpe hors du Canada, au lieu de le convertir sur place en pulpe et en papier.

La Compagnie avait fait ses plans pour l'érection d'un moulin à papier [illegible]

[illegible]

tant de noms encerclent, parce qu'ils le trouvent à leur taille. Et est inquiet reçut des lettres anonymes où on le menaçait de la bastonnade. Non, non, même pour un tant de littérature, il n'est pas permis de dire la vérité. La Terreur [illegible]. On a l'oeil sur les suspects. Chateaubriand dut émigrer sous la Révolution. Et après tout, je crois que c'est la raison pour laquelle il s'agite là-bas, sous son rocher de Bretagne. Il veut s'expatrier de nouveau. Le terrain n'est pas sûr, même à l'embouchure de la Rance. Pour parler aux Français de leur mal, il faut attendre qu'ils en soient morts.

(Le Gaulois) Jean RAMEAU

[illegible]

Frank [illegible]D. BARNUM

LE TOMBEAU DE CHATEAUBRIAND

(Suite et fin)

[illegible]

* * *

[illegible]

M. O. Routhier, de Québec, souffrait des reins et de l'estomac. Il prend des

PILULES MORO

Depuis de longs mois j'étais torturé par le mal de reins. A l'ouvrage surtout j'en étais incommodé. La nuit bien souvent la douleur ne me quittait pas et alors je dormais très mal. De plus mon estomac était devenu capricieux, ma digestion était lente, me causait des maux de tête et les aliments que je prenais ne me profitaient guère. Sur les conseils d'un ami, j'ai décidé de prendre des Pilules Moro et je suis bien satisfait des résultats obtenus. M. Ovide Routhier, 38, rue St-Bonaventure, Québec.

M. O. ROUTHIER, Québec.

Même chez des hommes encore jeunes, on constate qu'il y en a un grand nombre qui souffrent de maladies attribuables à des excès de travail, à des travaux trop durs, aux rigueurs de la froide saison ou à une alimentation impropre. Ils ont des courbatures, des douleurs dans les membres, des gonflements et des brûlures d'estomac, des maux de tête, etc. Ils se sentent sans force et sans courage. Pourquoi endurer toutes ces souffrances et s'exposer à de graves maladies quand quelques boîtes de Pilules Moro pourraient les dissiper.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste au Canada et aux Etats-Unis sur réception du prix, [illegible]0 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

DYSPEPSIE

Votre appétit est pauvre, vous êtes mal à l'aise après vos repas; vous êtes sujet aux nausées, votre langue est blanche, vous avez mauvaise haleine, mauvais goût dans la bouche.

Après avoir mangé, vous avez envie de vous coucher, vous avez des douleurs au creux de l'estomac; flatulence, gaz et attaques de bile vous ennuient. C'est la Dyspepsie.

Nous recommandons l'emploi des PAP-SAG (tablettes antidyspeptiques); soulagement immédiat.

Si vous prenez les PAP-SAG aujourd'hui, votre guérison commencera aujourd'hui.

Chez tous les marchands de remèdes, à 50 sous la boîte, ou six pour $2.50, ou envoyées par la poste, sur réception du prix, par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

AVIS

Les Soeurs de l'Hôpital St-Boniface donnent avis au public que l'Hôpital ouvrira un dispensaire pour les malades du dehors le 15 mai prochain.

Ce dispensaire se trouvera dans l'aile sud de l'hôpital; sa porte d'entrée, donnant par le dehors, est tout à fait à l'extrémité de la dite aile, et fait face à l'avenue Taché.

JOURS ET HEURES DES DIFFERENTS SERVICES

Tous les jours:	Médecine	de 10.30 à 11.30 a.m.
	Chirurgie	de 11. à 12. a.m.
	Pédiatrie	de 9.30 à 10.30 a.m.
Mardi:	Urologie	de 1. à 2. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi:	Ophtalmologie	de 11. à 12. a.m.
Lundi et vendredi:	Orthopédie	de 11. à 12. a.m.
Mercredi:	Gynécologie	de 11. à 12. a.m.
	Hygiène maternelle, Clinique	de 3. à 4. p.m.

Par ordre,
Hôpital St-Boniface.

St-Boniface, Man.,
ce 15 avril, 1924.

(4 ins.)

POURVOYEURS DE SA MAJESTE GEORGES V

"CANADIAN CLUB" and *Imperial* WHISKY

EST VIEILLI EN FUTS DE CHENE.

IL N'Y A PAS DE NECESSITE POUR QUELQU'UN, AU CANADA, D'ACHETER UN WHISKY INFERIEUR

LE GOUVERNEMENT CANADIEN PERMET L'EMBOUTEILLAGE DU WHISKY DANS SES ENTREPOTS ET SOUS SA SURVEILLANCE ET GARANTIT L'AGE DES LIQUEURS AINSI EMBOUTEILLEES.

Cherchez l'étampe du Gouvernement sur la capsule, et observez la date indiquée.

CELA VOUS INDIQUERA L'AGE

DISTILLES ET EMBOUTEILLES PAR

HIRAM WALKER & SONS, LTD.

WALKERVILLE — ONTARIO

Distilleurs de Wiskies fins
Depuis 1858

Montréal, Qué. Londres, Ang. New-York, U. S. A.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE

L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA — LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES — RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES — CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES — ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITE

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS — RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS — ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE

Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

42 Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

LES DESSOUS D'UNE ELECTION

(Suite de la Page 1)

Et que dit l'appel? Il ne s'embarasse pas de formules.

"Il est nécessaire, explique-t-il, de trouver des moyens pour mener la lutte qui s'impose contre la continuation de la politique de M. Poincaré. C'est en France qu'est la clef de la décision politique. Le parti socialiste français a maintenu la vie, avec une énergie sans cesse renouvelée, de son journal "Le Populaire". Mais il est menacé de perdre cette arme, la plus essentielle, à la veille même d'une lutte électorale décisive. Les camarades belges ont déjà consenti des sacrifices extrêmement importants pour "Le Populaire". L'heure est venue pour les autres partis, de sauter à leur tour sur la brèche.

"Nous vous invitons donc à tendre toutes vos énergies, à prélever des fonds sur la caisse des partis, à organiser des collectes générales et à consacrer toutes ces ressources à la cause du socialisme de France.

"Certains partis, de leur propre initiative, ont déjà ouvert des souscriptions. Nous ne voulons aucunement troubler le cours de ces souscriptions et nous laisserons à chaque parti le soin de s'y prendre, dans son pays, comme il l'entendra, pour obtenir le plus de succès. Mais nous y revenons et nous y insistons encore: de prompts secours sont nécessaires en France."

Cet appel a été entendu, entre autres par les socialistes hollandais, dont l'un, M. Van Kol, écrivit d'Amsterdam au "Populaire", en lui envoyant mille francs: "Puisse le Bloc réactionnaire, disait-il, être renversé aux prochaines élections par le Bloc du progrès. Et ne pouvant y aider d'une autre manière, recevez mon obole comme munitions pour le combat."

C'est très clair. D'où venait l'argent? On le sait maintenant. A quoi devait-il servir? A renverser M. Poincaré et à contribuer aux succès du Bloc des Gauches. Les socialistes unifiés, alliés aux radicaux et commandités par l'étranger, surtout par l'Allemagne, ne peuvent plus reprocher à leurs voisins, les socialistes communistes, d'avoir été eux-mêmes subventionnés par Moscou.

Ces révélations ne sont pas tout à fait d'aujourd'hui, elles ont déjà paru en première page du "Vorwaerts," et elles n'ont pas été niées par l'organe des socialistes français, elles étaient donc connues des chefs du parti radical-socialiste. Or, nulle part on a vu qu'ils aient flétri cette contribution pécuniaire de l'étranger au parti avec lequel ils ont passé un cartel électoral.

Eux-mêmes ont bénéficié de cet argent, puisque leurs noms se sont rencontrés sur les listes de leurs alliés socialistes et qu'ils ont récolté en leur compagnie les fruits d'une propagande électorale payée par l'étranger.

Un jour, à la Chambre, un député radical-socialiste reprochait à ses collègues du centre d'être soutenus par le concours de "L'Union des Intérêts Economiques". Nous ne savons jusqu'à quel point ce secours du Centre s'est manifesté, en tous cas il aurait été appuyé par l'argent français, par des intérêts français et une oeuvre nationale française.

On vient donc de le voir, c'est de Berlin, de Moscou, de Bruxelles et de Londres, contre un président du Conseil et des candidats français, que les fauteurs de désordres internationaux, et les ennemis de la paix en Europe ont répandu en France les fonds électoraux, pour le triomphe des socialistes Herriot, Painlevé et Cie que nous attendons à l'oeuvre. Ils feront, ces mégalomanes ambitieux, déjà embarrassés de leur victoire, comme M. Briand, il y a vingt ans, après avoir révolutionné tout un parti. Vous les verrez faire machine en arrière et, oubliant toutes leurs contradictions passées, se jeter tête baissée dans le ridicule de convictions nouvelles.

J. L.

LA FORCE DE LA PAPAUTE

Le prestige et l'autorité de la Papauté ont singulièrement grandi dans le monde depuis la guerre.

Et pourtant quel affreux déchirement les auteurs de la guerre n'avaient-ils pas provoqués dans la chrétienté! Nulle institution humaine n'eût pu résister à une si formidable épreuve. Mais tandis que, de toutes parts, croulaient [illegible], l'Eglise, plus forte que jamais, demeurait [illegible], au-dessus des ruines accumulées.

[illegible] les peuples, dans leur immense [illegible], se tournaient même d'autant plus vers elle, qu'[illegible] qu'ils y puissent [illegible] la grande pensée [illegible] l'humanité, travaillée par des [illegible] et des [illegible] contradictoires, avaient l'impérieux besoin.

Ils pouvaient [illegible], dans leur aveuglement, avoir critiqué la position du Saint-Siège au-dessus du conflit et lui avoir reproché de ne pas épouser étroitement leur cause [illegible]; ils devaient reconnaître, de sang froid, que le Pape, docteur et pasteur, n'avait jamais hésité à proclamer les droits souverains de la justice en flétrissant le [illegible] partout où il fut commis, et rappeler que l'Eglise [illegible] souhaitant [illegible] tant que l'avènement rapide d'une paix durable donnant entière satisfaction aux légitimes aspirations des peuples.

Jamais, aussi bien, les nations n'ont été officiellement [illegible] en plus grand nombre qu'aujourd'hui auprès du Souverain Pontife. Et voici que, maintenant, l'Italie elle-même se préoccupe de trouver la formule de conciliation basée sur la souveraineté territoriale du Saint-Siège, qui régulariserait ses rapports avec le Vatican.

Mais quelle formule? Certains, tel l'écrivain français M. Jean Carrère, préconisent une souveraineté territoriale s'étendant à un étroit couloir qui relierait le Vatican à la mer et assurerait l'indépendance des relations internationales du Pontife. D'autres, considérant que la souveraineté du Pape, bien que devant avoir un fondement territorial, demeure essentiellement spirituelle, ne croient pas à la nécessité de ce couloir, dès lors que la souveraineté pontificale serait garantie par un accord international.

Qu'en pense le gouvernement de Rome? Un article publié par le Corriere Italiano, organe officieux de M. Mussolini, permet de répondre avec quelque chance d'exactitude à la question.

Et, d'abord, le Corriere — combien cela n'est-il pas déjà significatif! — reconnait que "l'importance de la question romaine dépasse les frontières de l'Italie, et s'impose à la conscience religieuse de toute la catholicité."

Ce n'est pas tout. La queston n'est pas seulement importante au premier chef; elle doit être résolue dans un certain sens, car, "la souveraineté territoriale du Pape est absolument nécessaire pour la pleine liberté et l'indépendance absolue du Pontificat romain dans l'exercice de sa mission universelle et internationale".

Au lendemain du jour mémorable où l'Eglise de France vient de trouver son statut légal par l'accord intervenu entre le Saint-Siège et la République, un accord entre le Vatican et le Quirinal ne pourrait que fortifier encore la position internationale de la Papauté; accroître son prestige, favoriser le rayonnement bienfaisant de son influence pacificatrice sur une humanité que le christianisme appelle à l'unité, sur une humanité qui a, d'ailleurs de plus en plus besoin de cette unité pour vivre.

X. Y. Z.

REVUE BLEUE

FONDEE EN 1863

Paraissant les Premier et Troisième Samedis de chaque Mois.

SOMMAIRE DU 17 MAI 1924

1. Napoléon à Digne en 1815, par Arthur Chuquet, Membre de l'Institut.
2. L'Esprit démocratique français est-il mort?, par Etienne Fournol.
3. Portraits d'écrivains étrangers: Carl Spitteler, par Charly Clerc.
4. La délimitation de la frontière serbo-albanaise, par xxx.
5. L'Epouvante (Nouvelle) Traduit du russe par Paul de Clermont, par A.-I. Kouprine.
6. La politique étrangère: La France et son Destin, par L. Dumont-Wilden.
7. Les Oeuvres et les Idées: La crise du Récit de Voyage, par Lucien Maury.
8. Le Roman: Une Philosophie du Sport, par Firmin Roz.
9. Les Beaux-Arts: Les Salons, par André Pératé.
10. Les Livres Nouveaux.
11. La Quinzaine politique: La Question d'Orient, par René Pinaux.
12. Bulletin Maritime.

Abonnements: Revue Bleue (seule), France: six mois, 23 frs. un an, 40 frs. — Etranger: six mois, 30 frs, un an, 55 francs. Revue Bleue et Revue Scientifique (réunies), France: six mois, 40 frs. un an, 74 frs — Etranger: six mois, 55 [illegible], un an, 100 francs.

Prix du numéro: France: 1fr 90, Etranger: 2 fr 50 — Paris, 286, Boulevard Saint-Germain (VIIe) Téléphone: Fleurus 02-29.

TOUJOURS POUR ELUDER LA QUESTION DE LA PULPE

On attire mon attention sur une lettre d'un officier de l'Association des Marchands de Bois de Pulpe, organisée dernièrement, attaquant les motifs qui me font agir dans ma campagne en faveur de l'embargo et se plaignant que les journaux du Canada sont trop libéraux de l'espace qu'ils donnent à mes vues et suppliant, les larmes aux yeux, ces directeurs de fermer leurs colonnes à tous nouveaux arguments que je pourrais fournir.

Les directeurs de journaux, ayant reçu cette lettre, auraient certainement, considérant sa source, été grandement amusés de son audace, si les assertions qu'elle contient ne constituaient pas, elles-mêmes, une piètre opinion de leur propre perspicacité et de leur jugement.

En ce qui concerne l'attaque dirigée contre moi, je puis me permettre, comme je l'ai fait à propos d'autres critiques de la même source, de l'ignorer complètement. Personnellement, il m'importe peu que le Canada adopte une politique lui permettant de garder, pour son usage, la petite quantité de bois qui lui reste, ou qu'il continue à le laisser exporter par les étrangers. Pour ce qui regarde mes intérêts personnels, si les arguments contre l'embargo valent quelque chose, ils seront mieux servis en laissant les choses dans le statu quo. Je paie un droit de location sur toutes mes limites à bois. Ces limites dépassent de beaucoup les besoins du moulin à pulpe dont je suis le co-propriétaire et si les prétentions de mes adversaires sont vraies — qu'un embargo serait préjudiciable aux intérêts des propriétaires de limites canadiennes — dans ce cas, je travaillerais de façon à perdre le marché qui m'est le plus profitable.

Mais les journaux canadiens et le peuple du Canada en général, qui ont étudié la question, ne seront pas trompés par les exportateurs de bois de pulpe et leurs amis les fabricants de papier américains. Ce sont eux, le peuple et les journaux, qui ont le plus intérêt à conserver ce qui reste de nos forêts canadiennes et non un simple citoyen comme moi, qui, retiré des affaires, suis indifférent à ce que le Gouvernement agisse ou non, sauf que je suis fier de mon pays, que j'ai le désir patriotique de le voir se développer et l'ambition d'avoir fait ma faible part pour diriger l'opinion du public dans le bon chemin.

J'ai prêché l'embargo parce que je sentais que c'était une nécessité nationale et de beaucoup la question la plus importante au pays. Je l'ai fait, cependant, d'une manière parfaitement indépendante, et je n'ai demandé à personne de faire quoi que ce soit qui ne fut justifié par le bien-être public seulement. J'ai assez de respect pour l'intelligence des directeurs de journaux canadiens pour savoir que du jour où ils croiront que je ne travaille pas dans les meilleurs intérêts du Canada, ils refuseront volontairement de publier mes écrits, sans pour cela, avoir besoin des conseils, non sollicités d'une association d'exportateurs.

Montréal, le 20 mai, 1924.

Frank, J. D. BARNJUM

CITY OF SAINT BONIFACE MANITOBA

CITE DE ST-BONIFACE

Avis public est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira un trottoir en cendre de 4 pieds de largeur sur le côté ouest de la rue Hill, de la rue Niverville à la rue Linden, au coût approximatif de $211.75.

Dans le cas où cette amélioration sera faite la Ville émettra des obligations spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où l'ouvrage sera fait, une taxe uniforme de frontage suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette en un an, l'intérêt étant calculé à un taux n'excédant pas six pour cent par an et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée représentant au moins les trois-cinquièmes de la valeur de la dite propriété ne pétitionnent à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le travail et à prélever la taxe spéciale de frontage ci-haut mentionnée.

PAR ORDRE
ERNEST GAGNON
Greffier

Saint-Boniface, Man.
le 27 mai, 1924 1 ins

LE DOCTEUR RITCHIE, dentiste ouvrira un bureau le 1er mai dans le haut de la pharmacie de McRuer, 78 Provencher, St-Boniface.

HERITIERS DEMANDES

On cherche les héritiers disparus dans le monde entier. Beaucoup de personnes vivant dans une pauvreté relative, sont riches sans le savoir. Vous en êtes peut-être. Demandez-nous le livre-index "Missing Heirs and Next of Kin" contenant une liste authentique des héritiers disparus et des propriétées non réclamées, annoncées ici et ailleurs. L'index des héritiers disparus, que nous vendons, contient des milliers de noms qui ont paru dans les journaux américains, canadiens, anglais, écossais, irlandais, gallois, allemands, français, belges, suédois, indous, coloniaux et autres, insérés dans ces journaux par des avocats, exécuteurs et administrateurs. Cet index contient aussi une liste des Courts de Chancellerie de l'Angleterre et de l'Irlande et une autre des dividendes non réclamées de la "Bank of England". Votre nom ou celui d'un aïeul peut être sur cette liste. Envoyez immédiatement $1.00 (une piastre) pour ce livre.

INTERNATIONAL CLAIM AGENCY
Dept. 894
PITTSBURGH, PA. U. S. A.

MUSIQUE

"Record Exchange", Winnipeg — Disques usagés échangés à 20 pour $1.00. Aussi disques neufs pour vieux. Disques de 20 langages différents.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

ON DEMANDE—à correspondre avec le propriétaire d'une bonne ferme à vendre. Mentionnez le prix et détails. D. F. Bush, Minneapolis, Minn.

10 MILLIONS de marks allemands en billets de 100,000 et 500 couronnes autrichiennes pour $1.00. Envoyez par la malle sur réception d'un mandat-poste, C. BROWNE, 302 Rue St-Denis, Montréal

Une femme fiable et énergique désirant de l'entrainement comme corsetière trouvera de l'emploi avec la SPIRELLA CORSET CO. devra parler et écrire le français et l'anglais. Travail en dehors payant. S'adresser: Tel. A. 2543 - 416 Avenue Block - rue du Portage - Winnipeg. 1 ins

ON DEMANDE un agent de St-Boniface pour représenter la Compagnie British Fire Insurance. Adressez-vous: British Traders Fire Insurance Company Limited, 290 rue Garry ... Winnipeg. 2 ins